

■ **Fondation en faveur des jeunes atteints de surdit **,  
à Genève, CH-660-0006916-2 (FOSC du 17.07.2001, p. 5478).  
Les pouvoirs de Bolle Christian, Houlmann Jean et Lang Domi-  
nique, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Labarthe Fran-  
çoise, nommée présidente, signe désormais individuellement.  
Rochette Jean-François, nommé trésorier, continue à signer col-  
lectivement à deux. Pizzo Anne-Marie, de Genève, à Nernier, F,  
membre et vice-présidente, signe individuellement. Bruderlein  
Yves, de et à Coppet, et Mollard Alice, de Feuerthalen, à Bernex,  
membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 4128 du 24.03.2006  
(03311788 / CH-660.0.006.916-2)